



quand ?

➔ 2016-2017

avec qui ?

➔

En bref

quelles missions ?

Actualisation du schéma directeur départemental :

- ➔ Étude des pôles et des liaisons.
- ➔ Complément à l'étude des liaisons.
- ➔ Étude des fiches carrefours.
- ➔ Présentation et restitution du dossier définitif.

pour quel budget ?

➔ Montant des études : 28 000 € HT

gds
Groupe

Type de pôle	Classe	Critère de population		
		Borne inférieure		Borne supérieure
Classé d'intérêt national ou européen	V	1 108 965	< P	-
		493 994	< P ≤	1 108 965
Classé d'intérêt régional ou national	IV	221 793	< P ≤	493 994
		100 815	< P ≤	221 793
Classé d'intérêt départemental ou national	III	44 359	< P ≤	100 815
		26 212	< P ≤	44 359
Classé d'intérêt départemental ou national	II	8 872	< P ≤	26 212
		3 932	< P ≤	8 872
Classé d'intérêt communal	I	1 764	< P ≤	3 932
		786	< P ≤	1 764
d'intérêt local	PIL	-	P <	786

En savoir +

nos actions

- **Étude des pôles et des liaisons** : établir la liste des pôles signalables, leur dénomination et leur positionnement géographique, hiérarchiser les mentions pour assurer un maillage efficace puis, suite à ces choix, procéder à la définition des tracés pour les étoiles de liaisons.
- **Complément à l'étude des liaisons** : intégration des rabattements vers les voiries adjacentes et des pôles d'intérêt local (communes, ZI ZA situées hors agglomération, pôles touristiques non classés...).
- **Etude des fiches carrefours** : concertation avec la maîtrise d'ouvrage afin de définir avec précision le choix des mentions aux carrefours.
- **Présentation et restitution du dossier définitif** : l'informatisation du schéma directeur sous format Sherpa a été réalisé de façon continue afin d'en permettre sa consultation par la maîtrise d'ouvrage tout au long de la mission. L'ensemble des données est également intégrable sous le SIG du département de la Manche.

Le problème posé

Le département de la Manche possédait un schéma directeur de signalisation directionnelle datant de 1999, basé sur des informations (niveaux de populations et d'infrastructures) obsolètes.

Pour faire face aux profondes mutations qu'a connu le territoire, le département a jugé nécessaire de mettre à jour le schéma directeur de jalonnement afin de développer les secteurs porteurs d'économie locale, de favoriser l'accès aux zones touristiques d'améliorer la sécurité des déplacements, leur confort et réduire les temps de parcours.

notre organisation

- **Durée des études** : 9 mois.